

AVIS PUBLIC
Assemblée publique de consultation
Projet de règlement n° U-220-52

Aux personnes intéressées par le projet de règlement n° U-220-52 modifiant le règlement de zonage n° U-220 :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 2 octobre 2023, le projet de règlement n° U-220-52 Modifiant le règlement de zonage n° U-220 afin d'ajouter des dispositions relatives aux habitations pour les travailleurs agricoles ainsi que modifier les limites de la zone 155-H.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 6 novembre 2023, à 19 h 15, à la salle du conseil du Centre civique Bernard-Gagnon située au 6, rue Bella-Vista à Saint-Basile-le-Grand. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire concernant la zone 155-H (zone actuelle 151-C) ainsi que des dispositions susceptibles d'approbation référendaire concernant l'ensemble du territoire de la Ville.

Ce projet de règlement et le plan de zonage peuvent être consultés aux Services juridiques et du greffe situés au 204, rue Principale, Saint-Basile-le-Grand, Québec, J3N 1M1.

Saint-Basile-le-Grand, le 26 octobre 2023



Marie-Christine Lefebvre, avocate, M.A.P., OMA
Directrice et Greffière des Services juridiques et du greffe
Directrice générale par intérim

PUBLICATION : Le 26 octobre 2023 / Babillard de l'Hôtel de Ville et sur le site Web de la Ville